

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 13 OCTOBRE 2015

1) Présentation de l'équipe enseignante et des parents d'élèves

Les parents d'élèves élus présents :

Pour le Groupement de Parents :

Mme Corbel, Mme Henry, Mme Cadars, Mme Auger, Mme Leroy

Pour la FCPE :

Mme Mathon et Mr Dal

Pour l'équipe enseignante :

Mme Träsh, psychologue scolaire

Mme Wantiez, Mr Hotoïan, Mme Courvoisier, Mme Pasquier, Mr Bullou, Mme Espinat, Mme Guillemot, Mme Parisot, enseignants

Mme Guillemot a obtenu le poste de Mme Guilbert-Amice qui a pris des fonctions de directrice.

Pour la Mairie : Mme Louchart, maire adjointe aux affaires scolaires.

2) Effectifs, répartition

Il y a **205** élèves répartis en **8** classes :

CP de Mme Wantiez = 26 , CE1 de Mr Hotoïan = 28, CE1/CE2 de Mme

Courvoisier = 24 (12+12), CE2 de Mme Pasquier = 29, CM1 de Mr Bullou = 22,

CM1 de Mme Espinat = 23, CP/CM2 de Mme Parisot = 23 (6 + 17), CM2 de Mme

Guillemot = 30

3) Présentation du RASED

Mme Träsch est psychologue scolaire, Mme Boulai est enseignante spécialisée chargée des aides à dominante pédagogique, Mme Dudrat est enseignante spécialisée chargée des aides à dominante rééducative.

Les enseignantes spécialisées apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement. La psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation. Elles participent à des actions de prévention, à l'élaboration, à la mise en œuvre des PPRE (Plans Personnalisés de Réussite Educative) et des PAP (Plans d'Accompagnement Personnalisés).

Les enseignants mais aussi les parents, peuvent établir une demande d'aide.

Le RASED intervient sur 8 écoles sur les communes des Essarts, Lévy St Nom et du Perray

Pour joindre cette équipe :

RASED Ecole des Platanes, 3 rue des Lauriers, 78610 Le Perray en Yvelines

01 34 84 94 42 rasedleperray@gmail.com

4) Règlement intérieur

Le règlement départemental type auquel nous voulions nous référer étant très dense nous conserverons celui existant. Après lecture et modification des horaires, il est adopté à l'unanimité.

5) Présentation du Projet d'Ecole

Les 3 axes prioritaires du Projet d'Ecole sont :

Axe A

- Améliorer la communication orale et écrite des élèves → domaine d'activité ou d'enseignement concerné : langue française et *TUIC (langages pour penser et communiquer, méthodes et outils pour apprendre)

Axe B

- Développer chez l'élève le raisonnement et la stratégie → domaine d'enseignement concerné : mathématiques (langages pour penser et communiquer, méthodes et outils pour apprendre)

Axe C

- Améliorer l'espace de vie à l'école à travers la citoyenneté, le partage et l'entraide → domaine d'activité ou d'enseignement concerné : pratiques artistiques, sciences expérimentales et technologie (formation de la personne et du citoyen, observation et compréhension du monde...)

Ainsi les enseignants ont décidé que chaque vendredi après-midi qui précède des vacances scolaires, seraient organisés des ateliers d'arts visuels. Les enfants seront mélangés du CP au CM2 et pendant 1h30 feront des activités de dessin ou de peinture.

Les productions seront affichées dans l'école.

* TUIC = Techniques Usuelles de L'Information et de la Communication

6) Enseignement de l'anglais

Une initiation sera faite au cycle 2 cette année.

L'anglais sera assuré sur tout le cycle 3 :

Mme Pasquier pour sa classe (CE2) → 2 séances de 45mn/semaine

Mr Bullou pour sa classe (CM1) et pour la classe de Mme Guillemot (CM2) → 2 séances de 45mn/semaine

Mme Espinat pour sa classe (CM1) 2 séances de 45mn / semaine et pour la classe de Mme Courvoisier (12CE2) 1 séance de 1H00/ semaine (Mme Courvoisier assure la leçon de civilisation dans le temps restant)

Mme Parisot pour sa classe (CM2) → 2 séances de 45mn/semaine

7) APC

Les Aides Pédagogiques Complémentaires fonctionneront sous 2 formes cette année :

- soutien scolaire pour les élèves rencontrant des difficultés, les lundis et mardis jusqu'en janvier, puis le lundi jusqu'en mars.

et

- Jeux de logique et de stratégie le vendredi pour tous les élèves jusqu'en mars. Ce sont des jeux individuels avec des niveaux différents. (8 jeux différents pour 6 enfants à chaque séance)
⇒ soient 36 heures devant les enfants pour chaque enseignant.
L'APC est dispensée avec l'accord des parents.

8) Utilisation des TNI et des tablettes.

Il y a 4 TNI. Deux ne fonctionnent pas très bien en raison du logiciel installé, qui ne reconnaît pas la fonction tactile. Il y a d'autres dysfonctionnements comme la connexion internet.

Mme Louchart annonce que M Lesage, élu municipal et chargé des questions informatiques viendra faire un état des lieux avec les enseignants afin de pouvoir améliorer l'utilisation du matériel. A la question de l'achat de nouveau matériel pour continuer à équiper les autres classes, Mme Louchart indique que la Communauté de Communes ne renouvellera pas ces achats.

9) Classes de découverte, sorties, fêtes de fin d'année

Il n'y aura pas de classe découverte cette année, aucun enseignant ne souhaite en faire une. Des sorties seront proposées comme les autres années.

Une sortie cinéma pour toute l'école sera programmée prochainement.

Les enseignants ne sont pas défavorables à une fête de fin d'année mais ils n'ont pas encore eu le temps d'y réfléchir.

10) Bilan financier de la coopérative

La coopérative est alimentée par les dons des parents et la remise du photographe.

Le bilan est positif. L'an dernier nous avons financé l'achat de matériel sportif (pour les ateliers cirque) et nous comptons continuer à investir cette année.

Nous avons fait venir l'école de musique, l'Aïdéma pour un concert pour toutes les classes.

Nous avons financé le transport des rencontres USEP (cars ou trains)

Les dons des parents sont reversés entièrement à la classe de leur(s) enfant(s).

Cette année nous allons continuer à acheter du matériel sportif.

Nous voudrions faire venir d'autres intervenants à l'école.

11) Piscine, EPS et USEP

Piscine

Concernant la piscine, La Communauté de Communes a décidé de faire des économies cette année au niveau des transports, ce qui fait que nous n'avons plus que 6 créneaux au lieu des 8 que nous avions auparavant.

Nous avons donc dû faire un choix : l'équipe enseignante a donc décidé que tous les élèves bénéficieraient quand même de ces cours de natation mais pour certaines classes ce ne sera que sur la moitié de l'année scolaire :

- Les CP, les CE1, les CE2 iront toute l'année
- Les CM1 et les CM2 iront sur une période de 6mois

EPS et USEP (« Union Sportive Enseignement Premier Degré »)

Chaque classe dispose d'un créneau par semaine au gymnase et de l'aide d'un éducateur sportif. Un projet et des progressions sont établis chaque année . Les enfants se préparent pour les rencontres USEP.

Tous les enfants sont affiliés à L'USEP ce qui va nous permettre d'organiser comme chaque année des activités et rencontres sportives avec d'autres écoles. Toute l'école a participé à la randonnée départementale le 1^{er} octobre.

Toute l'école s'est inscrite aux rencontres « balle ovale » et aux rencontres d'athlétisme. Les 2 CM1 se sont inscrits à une rencontre badminton, les CP à un parcours gymnique .

12) Rythmes scolaires

Pour l'école de la Barantonnerie, les enfants, dans la nouvelle organisation, n'ont pas classe le jeudi après-midi. Il y a 162 enfants inscrits aux TAP (dont 15 vont au tennis et 7 à la danse). Le mercredi , 25 élèves sortent après la cantine à 13H30. Pour les enseignants, si ce nouveau dispositif est mieux que celui de l'an dernier, il est encore trop tôt pour dire si ce changement de rythme permet aux enfants d'être moins fatigués.

13) Visite médicale

Ce sont les élèves de CE2 qui sont concernés.

L'infirmière scolaire assure cette visite médicale et avertit les familles si un problème est détecté (vision, audition...) Elle fait ensuite une intervention en classe pour parler de tout ce qu'il faut pour être en bonne santé. (hygiène, alimentation, sommeil...)

14) Feuilles de renseignements du début d'année

Les parents demandent s'il est possible de réutiliser les feuilles de renseignements d'une année sur l'autre. Mme Espinat dit qu'elle va étudier la question, l'important étant que les fiches soient bien lisibles.

15) Questions mairie

Cantine et étude

Il y a 203 inscrits sur 205 élèves à la cantine, 170 enfants environ y déjeunent chaque jour.

Concernant l'étude 72 enfants sont inscrits à l'étude, il y a 15 enfants sur liste d'attente. Il y a 4 études à la Barantonnerie chaque jour.

La Mairie a du mal à trouver des personnes aptes à encadrer les enfants pour les études. Pour assurer l'étude il faut avoir le BAC puis passer un entretien avec Mme Louchart.

Travaux

Une demande est faite à la mairie pour équiper une classe en mobilier.

La configuration des classes change chaque année en fonction des effectifs et certaines tables ne sont pas adaptées. Il faudrait des tables réglables.

Mme Louchart prend note et établira la demande avant le vote du budget.

Mme Espinat demande s'il est possible de tracer des marelles dans la cour de récréation . Mme Louchart répond que c'est possible et qu'il faut faire parvenir aux services techniques les dessins des marelles et leur emplacement dans la cour. Une demande est aussi faite pour un garage à vélos supplémentaire.